



الدَّرْسُ الْخَامِسُ 5

Commentaire : L'annexion (**الإِضَافَةُ**) [littéralement << l'ajout >>] est une des nombreuses tournures de la langue arabe. Elle consiste à juxtaposer deux noms l'un à la suite de l'autre sans qu'aucun autre terme ne puisse s'introduire entre eux. Elle exprime, généralement, la possession, traduite en français par la préposition "de". Le premier nom s'appelle l'annexant (**المُضَافُ**). Il ne prend jamais l'article (**حَرْفُ التَّعْرِيفِ**) ni le tanwîn (**التَّنْوِينُ**). Le second nom s'appelle l'annexé (**المُضَافُ إِلَيْهِ**), il est toujours (**مَجْرُورٌ**).

Exemple

